


Sarl. Philippe HENRY
 Diagnostic immobilier
 Amiante - Plomb - Dpe - Gaz
 Carrez - Electricité - Pret taux zéro

27 bis rue Saint Victor 55100 VERDUN
 Bureaux : 03 29 88 92 44 - Fax : 03 29 88 92 44
 philippe.henry55@laposte.net




EST MICRO INFO SERVICE
 VOTRE SOLUTION INFORMATIQUE

Vente - Installation - Dépannage - Maintenance - Internet
 Matériels - Logiciels - Réseaux - Consommables



INTERVENTIONS CHEZ LE CLIENT

106 Bis Av Pierre Goubet
 55840 Thierville sur Meuse

www.e-mis.fr

Tél : 03 29 83 60 86
 Fax : 03.29.83.60.87

Règlement de la course des étangs du 28 Juin 2009

Article 1 : INSCRIPTIONS
 Le bulletin d'engagement doit être envoyé, accompagné d'un chèque de 6 euros à l'ordre de OCT 55, 34 rue de Blâmont 55100 VERDUN avant le 27 juin 2009 et de 3 euros pour les deux courses jeunes. Des inscriptions pourront être prises sur place sans surcoût. Les dossards seront retirés sur présentation d'une pièce d'identité, le jour de la course à partir de 07h30 à l'accueil « stade municipale Maulpoix ».

Article 2 : CONDITIONS OBLIGATOIRES
 Être titulaire d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Santé Loisir ou d'un Pass'running délivré par la Fédération Française d'Athlétisme. Ou pour les non adhérents à la FFA, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an ou de sa photocopie.

Article 3 : HORAIRES ET DISTANCES
 09H30 : départ du 1 kilomètre
 09H45 : départ du 2 kilomètres
 10H00 : départ des 5 kilomètres (1 boucle)
 10H45 : départ des 10 kilomètres(2 boucles)

Article 4 : RECOMPENSES
 1. Une récompense aux trois premiers par catégories. 2. Un tee-shirt à chaque inscrit. Seuls les concurrents présents à la cérémonie des récompenses pourront prétendre à leur lot.

Article 5 : SECURITE SUR LE PARCOURS
 Elle sera assurée par une équipe de la protection civile. Les intersections de routes et chemins seront protégées par des jalonneurs.

Article 6 : RESPONSABILITE DES ORGANISATEURS
 Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance et se dégagent de toutes responsabilités pour les coureurs qui prendront le départ de la course sans dossard. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur assurance. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeur, aucun remboursement ne sera effectué. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol ou d'accident.

COURSES DES ETANGS 28 JUIIN 2009

Nom : _____ Bulletin d'inscription : _____
 Prénom : _____ A retourner
 Date de Naissance : _____ avant le: 27.06.2009
 Sexe : M F
 Individuel ou Club
 N° de licence : _____
 Tél. : _____

FRAIS D'INSCRIPTION
 E. mail : 3 euros 6 euros
 Adresse : 1Km 5Km
 Code Postal : 2Km 10Km
 Ville : _____

Je reconnais et accepte que par le seul fait de mon inscription, je m'engage à me soumettre à l'ensemble des dispositions du règlement de cette course. Ce bulletin d'inscription, le certificat médical pour les non licenciés, et les droits d'inscription (règlement établi par chèque à l'ordre de l'O.C.T 55) sont à adresser au siège social : 34 rue de Blâmont 55100 VERDUN. Informations au 03-29-84-16-08 ou 06-63-81-32-35 ou 06-63-73-79-22 ou sur internet www.oct55.com

Date : _____ signature* : _____
 *pour les mineurs, signature des parents obligatoire




NISSAN

Votre concessionnaire **SAS MICHEZ**
 Longuyon tel: 03 82 39 22 54

Raoul PAFFONI

AXA
 VERDUN

PROTECTION FINANCIERE

Le Brasero
 Spécialités SAVOYARDES



13, rue de Blâmont 55100 VERDUN
 Tél. 03.29.86.34.29

